

**SEANCE DU 30 MARS 2009**

Date de convocation : 25/03/2009

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mille neuf, le trente mars, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Lionel VAN AERTRYCK, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs VAN AERTRYCK, BOIVENT, LEMASSON, MOIRÉ, HUET, LEDREUX, HONORÉ, PAUMELLE, LINAY, PABOEUF, DEGUILLARD, DEVIGNE, MESLET.

Absents : Christine LUCAS qui a donné pouvoir de vote à Anthony LEMASSON  
Philippe VIDELOT qui a donné pouvoir de vote à Véronique HUET

Secrétaire : Bernard BOIVENT

N° 2009-29

**EXTENSION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET AMÉLIORATION THERMIQUE DE L'EXISTANT : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION DGE**

Mr DUPEUX, architecte à Rennes, missionné pour la conception du projet d'extension de l'école publique, a présenté lors de la précédente séance du conseil municipal, une esquisse de projet après prise en compte des observations du comité de pilotage.

Le devis descriptif et estimatif détaillé fait apparaître un montant H.T. d'investissement de 1 370 764 € (travaux, honoraires de maîtrise d'œuvre, honoraires de conduite d'opération, missions obligatoires : OPC, SPS, contrôle technique, analyses, diagnostic, assurance).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le devis descriptif et estimatif détaillé établi par Mr DUPEUX, architecte, et le bureau économiste de la construction : cabinet LEMONNIER.
- adopte l'opération d'extension de l'école publique et de l'amélioration thermique des locaux existants de l'école
- approuve le plan de financement de la Commune inscrit au budget primitif 2009.
- décide d'entreprendre les travaux d'extension de l'École publique
- sollicite l'attribution d'une subvention spécifique au titre de la Dotation Globale d'Équipement des Communes.

N° 2009-30

**REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL**

Par courrier du 2 mai 2007, le pôle Economie et Aménagement du Territoire du Département a déclaré recevable la demande de subvention concernant la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente sous réserve d'envoi des pièces nécessaires au calcul de l'assiette éligible à savoir le résultat de l'appel d'offres.

La nouvelle municipalité a ensuite décidé d'étudier un projet de réhabilitation correspondant aux attentes sans envisager l'extension.

Le résultat de l'appel à la concurrence dans le cadre de la procédure adaptée de ce projet de réhabilitation est le suivant :

- travaux tous corps d'état : 295 694.19 € hors taxe
  - honoraires de maîtrise d'œuvre et missions de contrôle : 58 920 €
  - divers hors assiette subventionnable : 6 200 €
- montant hors taxe de l'opération : 360 814.19€ soit 429 462.21 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le montant de l'opération de réhabilitation de la salle polyvalente
- s'engage à réaliser les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente
- sollicite du Conseil Général d'Ille et Vilaine, l'attribution d'une subvention au taux de 25% modulé.
- d'inscrire un emprunt prévisionnel au budget primitif 2009 pour compléter le financement